

APPEL A PROJET COMMERCIAL

RÈGLEMENT

Le contexte

La Ville de Creil conduit plusieurs plans d'actions pour renforcer sa dynamique commerciale, dont l'un est de favoriser l'implantation de structures commerciales pour une offre pérenne et diversifiée.

Le centre-ville de Creil a vocation à incarner ce développement ; en y favorisant l'implantation de nouveaux commerces et en renforçant son image en profonde mutation.

1. LE LOCAL

1.1 Description du local

Le local commercial mis à disposition se situe au 91 rue Gambetta à proximité de la gare, au pied d'un immeuble d'habitation construit en 2014. Il se présente à l'état brut.

D'une surface d'environ 260 m², il bénéficie d'une très bonne visibilité sur un axe fréquenté.

1.2 Plan de situation / intérieur





1.3 Acte de Vente et prix

Prix de vente : 260 000 euros.

La Ville s'engage à soutenir et accompagner le porteur de projet cherchant à s'implanter en centre-ville, avec un projet pérenne et sérieux, correspondant aux attentes des creillois.

En fonction du projet proposé, le candidat, s'il le juge utile, peut proposer à la Ville, un montage financier autre qu'une vente, comme par exemple, un crédit vendeur. Sur ce point, les modalités financières devront être précisées.

2. LES CANDIDATURES

2.1 Projets éligibles

Les conditions d'éligibilité :

- Création ou développement d'une entreprise commerciale ou artisanale ;
- Immatriculation obligatoire au Registre des Métiers ou Registre du Commerce et des Sociétés ;
- Etre à jour de ses paiements à l'égard de la Ville de Creil.

Aucune activité n'est imposée mais seront systématiquement exclus : magasins d'alimentation et supérettes bas de gamme, restaurations rapides, opticiens, banques et assurances, mutuelles, agences immobilières, coiffeurs, auto-écoles.

Le bien étant situé en dessous d'une résidence d'habitation, une activité bruyante, nocturne ou tardive ne pourra pas être éligible.

2.2 Modalités de réponse à l'appel

Les candidats sont invités à remplir le dossier de candidature ci-joint en pages 5 et suivantes et à fournir les pièces et informations décrites en page 4. Le dossier est à envoyer en version papier. Il est entièrement rédigé en langue française ainsi que les documents qui lui sont associés.

Tous les éléments financiers seront exprimés en euros.

Les candidatures devront être adressées **avant le 15 janvier 2020 à minuit**, par courrier recommandé ou remis à l'adresse ci-dessous, sous pli cacheté, portant l'adresse et les mentions suivante :

Mairie de Creil
Appel à projet commercial
place François Mitterrand
60100 CREIL

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

3. La sélection des candidats

L'appréciation des dossiers est assurée par un ensemble de partenaires organisés en jury composé d'élus de la Ville de Creil et de l'ACSO, des agents municipaux, des membres de la Chambre du Commerce et l'Industrie de l'Oise et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, des membres de la Communauté, des banques...

La Ville de Creil se réserve le droit de modifier la composition du jury.

1ère phase : Les dossiers seront examinés afin d'évaluer leur éligibilité et procéder à une présélection.

2ème phase : Les membres du jury auditionneront les candidats retenus, à une date qui leur sera communiquée ultérieurement.

3ème phase : Les candidats seront informés par courrier et mail de la décision prise.

3.1 Critères d'appréciation

Le jury statuera sur :

- La viabilité économique du projet (5 points) ;
- La qualité et la nature de l'offre proposée (5 points) ;
- L'impact sur l'attractivité de la rue par rapport au flux généré (5 points) ;
- L'expérience et la motivation du candidat (5 points).

Le cas échéant, le jury se réserve le droit de prendre contact avec les candidats afin d'obtenir toute précision qu'il jugera utile et toute pièce supplémentaire qui lui semblera nécessaire d'apporter.

3.2 La Ville et son engagement

La Ville s'engage à :

- Assurer le suivi de l'implantation et du développement du porteur de projet et définir avec lui des objectifs propres à son activité ;
- Apporter une aide technique et un accompagnement adapté, en fonction des besoins du porteur de projet ;
- Fournir une aide logistique,
- Accompagner la recherche de financements (subvention spécifique liée au présent appel à projets).

4. contact et visite

Les visites seront possibles uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous remercions de prendre contact avec le

Manager de centre-ville
03 44 29 67 29
mail : marie-odile.clop@mairie-creil.fr
ou

Service commerce
03 44 29 67 16

LA LISTE DES PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Dossier de Candidature dûment rempli.
- Copie de pièce d'identité pour les ressortissants français et européens, ou copie de son titre de séjour pour les non-européens.
- Etude de marché (si réalisée).
- Statuts de la société et K bis de moins de trois mois (si existants).
- Le business plan sur 3 ans.
- Si votre projet a bénéficié d'un accompagnement préalable, joindre une évaluation de votre projet du point de vue de cette structure.
- Tout document comptable existant
- Tout élément d'information pouvant permettre d'enrichir le dossier (plaquette de présentation, CV des porteurs de projet,...).

Dossier de candidature 2020 - Appel à projet commercial :

1/ PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom et prénom

.....
raison sociale de la société

.....
Domaine d'activité :

.....
Adresse du siège social

.....
.....

Téléphone :

Fax :

Email :

Site Internet :

N° SIRET :

Code APE / NAF :

Forme juridique :

Date de création de la structure :

Nom et prénom de(s) associé(s).....
.....

Votre projet comprend-il une création d'emploi : OUI NON

Nombre de salariés en équivalent temps plein : dont emplois aidés :
.....

Nombre de bénévoles :

Votre structure est-elle adhérente à un réseau ?

- Oui, lequel ?.....
- Non

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement pour monter votre projet ?

- oui , par qui ?.....
- Non

Avez-vous ou souhaitez-vous prétendre à un (des) agrément(s) et / ou un (des) label(s), si oui, le(s) quel(s) :

.....
.....
.....

2/ DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE

Titre de l'activité

.....

Description synthétique de l'activité

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Public visé

.....
.....
.....
.....
.....

Date d'ouverture envisagée

.....
.....
.....

Description de l'action :

(Précisez les étapes de développement de l'activité et le calendrier prévisionnel de mise en œuvre)

.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Présentation matérielle du projet : (ex. mètres linéaires d'exposition, nombre de places assises, zone de stockage ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Partenariats publics ou privés envisagés pour la réalisation de l'activité

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Résultats attendus (décrivez les résultats que vous attendez en termes d'emploi, l'effet escompté de votre action sur les bénéficiaires)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....

4/ PLAN DE FINANCEMENT

De quelle façon financez-vous l'acquisition du local commercial

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vous présenterez un budget prévisionnel par étape

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5/ INFORMATIONS QUE VOUS JUGEZ UTILE DE NOUS FAIRE PART OU DE NOUS
TRANSMETTRE EN PIÈCE JOINTE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....